



CHSCT du 19 mars 2021

Ouverture de la séance par Mme Clément, nouvelle directrice de la direction régionale des douanes de Poitiers

Nous avons lu en liminaire une déclaration intersyndicale (en ligne sur notre site)

Ordre du jour :

1 – PV des séances plénières des 18 septembre, 17 novembre et 14 décembre 2020 :

Les PV ne sont toujours pas approuvés, la CGT ne les ayant toujours pas examinés.

2 – Information sur les mesures sanitaires Covid 19 et le télétravail – point d'étape sur l'activité du référent Covid 19 de la DDFIP :

À la DDFIP, sur les règles de distanciation, les espacements, les agents ont bien assimilé les mesures. Les informations circulent, mais les agents n'ont pas forcément connaissance des mises à jour des différents guides.

Le ménage est systématiquement fait lorsqu'un agent est déclaré positif. Il a pu ne pas être effectué lorsque ces agents ne s'étaient pas rendus au bureau depuis de très nombreux jours. FO a déploré que depuis des années le ménage soit mal fait, surtout en cette période, ou en insuffisance. Les prestations de ménage ne sont pas partout effectuées.

Concernant le télétravail, sur le niveau des équipements, une demande est en cours pour pouvoir équiper tous les agents des SIP du département. Une livraison arrivera à la fin du mois.

Tous les agents qui en ont fait la demande ont été dotés d'un second écran, ainsi que toutes les demandes de téléphone portable.

153 agents équipés aujourd'hui auxquels s'ajoutent les 36 nomades, ainsi que 49 chefs de service équipés. Ces derniers organisent leur fonctionnement pour faire 1 ou 2 jours flottants. Soit 238 sur 600 agents.

Quant au nombre de jours de télétravail actuel, il y a des difficultés à travailler à la maison 5 jours sur 5, voire 4. La moyenne est de 2,5 jours par semaine.

À la DCST, deux réunions ont été organisées avec les cadres pour faire un point sur le déploiement du télétravail (difficultés, équipements). Le taux de télétravailleurs est de 55 %.

10 nouveaux ordinateurs vont être livrés la semaine prochaine, pour remplacer les Tiny actuels (écrans trop petits). Ils constatent également une lassitude et un relâchement des équipes quant à l'application des règles sanitaires.

Concernant le tutorat, la DCST s'est adaptée. Les nouveaux agents ont un voire deux tuteurs, pour compenser lorsque le tuteur est en télétravail. Les nouveaux ne sont pas isolés, il y a toujours un référent pour accompagner.

Quant aux personnes vulnérables, lorsqu'il n'y a pas de bureaux individuels disponibles, les agents sont seuls dans l'espace collectif (les autres agents sont en télétravail).

À l'INSEE, la quasi-totalité des activités sont télétravaillables. Il y a entre 10 et 20 % de présence chaque semaine, avec des agents seuls dans leur bureau en grande majorité. Les personnes vulnérables sont à 100 % en distanciel.

À la Direction des Douanes, les agents vulnérables sont en télétravail 5 jours sur 5. D'autres ont demandé à revenir 1 journée par semaine au bureau. Les cadres peuvent également être en télétravail, sur un jour flottant. Sur les masques FFP2, la question de savoir si de nouveaux masques vont être livrés va être posée à la direction inter-régionale.

3 – Examen de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2021 :

la note prévoit de consolider les actions de prévention du CHSCT, avec tous les acteurs, y compris le service social.

Malheureusement, nous ne faisons pas de prévention, car faute de moyen nous sommes dans la réparation la plupart de temps. Par exemple, il n'est possible d'obtenir un siège ergonomique que lorsque nous avons déjà mal de dos.

Nous devons nous appuyer sur le CHSCT, mais là encore, nous devons réclamer voire exiger d'avoir des informations sur les projets structurants (ex : NRP.....). Le décret du 23 décembre 2019 fait l'exact contraire.

Sur la formation « Gestes premiers secours », l'objectif est de former 80 % des agents avant le 31 décembre 2021, encadrants y compris.

Pour FO, la note d'orientation est certes pleine de belles intentions mais les moyens ne sont toujours pas là.

4 – Information sur l'intervention de la cellule de médiation au sein du service pôle national de soutien au réseau (PNSR) de la DCST :

La médiation a été mise en place suite à des tensions interpersonnelles au sein d'un service. Des entretiens individuels ont eu lieu. La mission s'est achevée, les agents ayant refusé la médiation bilatérale. Aucun plan d'actions n'a été partagé, en revanche quelques thématiques ont permis de faire évoluer certains points. Un cabinet d'ergonomie va être sollicité.

Un bilan intermédiaire de ces travaux sera présenté en CHSCT dans quelques mois.

5 – Information sur le Nouveau Réseau de Proximité à la DDFIP :

Aucun document ne nous a été fourni sur ce point.

Au 1^{er} septembre, la trésorerie de Civray sera absorbé par le futur SGC de Montmorillon, avec maintien d'une antenne à Civray.

Au 31 décembre, les trésoreriers de St Julien l'Ars et Chauvigny seront absorbés par le futur SGC de Poitiers.

Une enquête sera mise en place avec les acteurs de prévention (Assistante sociale, médecin de prévention et inspecteur santé et sécurité au travail) sur les conséquences de la mise en place du NRP (SGC Nord Vienne, SIP Montmorillon, SIE Chatellerault).

6 – Information sur les travaux à la DDFIP et à la DRDDI :

Sur les ascenseurs de Riffault, la mise aux normes est en cours. Les travaux ont été engagés en novembre. 3 cabines sur 4 sont rénovées et remises en fonction. Les travaux reprendront en avril.

Sur les sanitaires de Slovénie, les travaux sont en cours. La première tranche est terminée avec la mise aux normes PMR. La seconde colonne est en cours de desamiantage. Une réunion de chantier aura lieu mardi 23 mars.

La DDFIP s'engage à fournir un bilan financier du chantier lorsque tout sera terminé.

Sur St Louis, les travaux de desamiantage sont finis depuis un moment. La DDFIP nous donnera des informations sur la suite prochainement.

Sur le déménagement de la brigade à la DR, le pôle logistique de Bordeaux et le maître d'œuvre du chantier se sont rendus sur place cette semaine. Des travaux sont prévus pour agrandir le sous-sol (actuelle archive). Les surfaces sont précises (cellule, vestiaire, ...). La phase de recrutement des différents corps de métiers va démarrer, à partir d'appels d'offres. Les travaux ne commenceraient qu'en novembre.

7 – Examen des fiches de signalement :

Nous avons examiné 9 fiches de signalement pour des cas d'agression d'agents.

Dans l'une des affaires, l'usager agresseur s'est excusé et la direction n'a pas jugé nécessaire d'envoyer un courrier rappelant le respect du aux agents du ministère. Pour nous, c'est minimiser l'affaire. Chaque agression doit faire l'objet de ce rappel.

Nous n'avons pas de retour des dépôts de plainte en cours et des articles 40 signalés au procureur de la République.

8 – Examen des registres santé et sécurité au travail :

- DCST : difficulté des services RH sur la question de savoir si un agent se déclarant vulnérable doit fournir ou non une attestation du médecin traitant. Nous avons demandé une position claire de la part de la Direction afin de mettre fin aux interprétations pouvant générer des malentendus et du mal être.

- Achat de nouveaux bouchons d'oreille pour la BSI de Poitiers (les bouchons actuels ont démontré leur efficacité).

- Problème de luminosité pour un agent de Saintes (attente du retour du médecin de prévention sur mesures luminosité).

9 – Examen des déclarations d'accident du travail :

2 déclarations : chute en télétravail et chute lors d'un contrôle

10 – Examen des comptes rendus d'exercices d'évacuation :

Pour l'ensemble des exercices effectués, nous n'avons pas eu beaucoup d'observations à faire. Des points sont encore à améliorer (temps d'évacuation, recrutement de guides-files/serre-files supplémentaires pour remplacer les télétravailleurs ...). Cela montre l'importance de réaliser régulièrement ces exercices.

Tous les sites ont réalisé un exercice en 2020, sauf la TPEH (dépend du CHU).

11 – Examen des propositions de dépenses et devis :

L'ensemble des prescriptions du médecin de prévention ont été acceptées.

Certaines dépenses sont en suspens car en l'absence du médecin de prévention et de l'ISST, nous n'avons pu obtenir les réponses à nos questions.

En outre, nous avons eu des difficultés à faire voter certaines dépenses (luminaires LED, sièges de bureaux, casques pour le téléphone), CGT et Solidaires s'y opposant.

12 – Information sur la démarche bien-être au travail au bureau des douanes de Poitiers :

Lors du dernier CHSCT, la psychologue du travail venait de terminer son travail.

Le rapport a été communiqué aux OS par la secrétaire animatrice. Une réunion du comité de suivi le 14 janvier avec restitution de l'intervention de la psychologue.

Le 25 février, cette restitution a eu lieu devant les agents du bureau de Poitiers, la hiérarchie et un représentant du CHSCT. Les comptes rendus de ces réunions nous ont été diffusés.

La psychologue a constaté que la situation est assez satisfaisante, malgré tous les changements organisationnels et dans la réglementation. Les agents ont noté leur satisfaction au travail à 7/10, bien que les inquiétudes demeurent (transfert du recouvrement de certaines taxes à la DDFIP).

Le plan d'action va porter sur des mesures immédiates face à des RPS décelés par la psychologue, et des mesures sur le long terme pour accompagner les agents.

Il y a une réflexion en cours (consultation jusqu'en avril), les agents ont l'occasion de s'exprimer sur le plan d'action. Le comité de suivi sera de nouveau réuni dès que la consultation sera terminée.

13 – Questions diverses

- le rapport de visite de l'ISST de Cognac sera présenté au prochain CHSCT ;

- Visites proposées en 2021 : le Gun de La Rochelle, Commissariat aux ventes, CVC de Saintes, CFP de Slovénie, la DCST ;

- date proposée pour un prochain CHSCT : le mardi 22 juin

Vos représentants FO Finances en CHSCT